

Retour sur l'Atelier du Changement du 6 février 2025



Une **60**aîne de
professionnel·les
social-santé.



Le 7ème Atelier du Changement (ADC) du Bassin Sud a été l'occasion de :

- Faire un retour sur le premier conseil action du bassin
- Dresser le bilan des actions 2024 et perspectives 2025
- Présenter du plan interfédéral sur la périnatalité



Voir support de
présentation [ici](#).

01

Où s'investir ?

Gouvernance participative

Échanges avec les participant·es pour clarifier les différents lieux et espaces au sein du bassin (CT, CAB, ADC, Portes Ouvertes, Rdv de la prévention) : différentes modalités de participation au sein de ces espaces ; collaborations entre ces espaces afin d'avancer dans la feuille de route, etc.

Point d'attention : un effort de lisibilité et un travail de communication vers les professionnel·les doivent être poursuivis.

02

Rendez-vous de la prévention santé

Plusieurs éléments ont été mis en avant pour favoriser la participation des habitant·es :

- L'importance du choix des lieux a été mise en avant, en privilégiant des espaces où les personnes s'arrêtent plutôt que des lieux de passage.
- L'accent doit être mis sur les ressources existantes et une approche adaptée aux différents publics (personnes âgées, jeunes, etc.).
- Pour mobiliser les acteur·rices de terrain, il faut valoriser les bénéfices concrets des rendez-vous de prévention.

03

Périnatalité

Les échanges ont porté sur les vulnérabilités des femmes enceintes dans le cadre du programme interfédéral sur la périnatalité. Les principaux défis identifiés sont :

- **Logement :** insalubre, trop étroit ou inexistant.
- **Soutien social :** dépendance au réseau personnel, influençant tout le parcours périnatal.
- **Statut de résidence :** accès aux soins limité, grossesse non désirée, etc.
- **Revenus :** impact sur l'accès aux soins et aux équipements nécessaires.
- **Bien-être psychologique :** stress et angoisse liés aux démarches administratives.

Des enjeux transversaux, comme la coordination entre l'hôpital et l'ambulatoire, ont été soulevés. Plusieurs structures (Huis van Het Kind, ONE, plannings familiaux, services sociaux...) ont été identifiées comme ressources.

04

Isolement et accompagnement

Un accompagnement efficace repose sur une meilleure structuration des services, un suivi en présentiel jusqu'à l'autonomie et l'implication de divers acteur·rices (jeunes, avocat·es pro-deo, proches). Un lien de confiance est essentiel, tout comme la rémunération des professionnel·les pour leur engagement.

Les principaux freins sont la fracture numérique, le manque de financement et de professionnel·les. Une implication renforcée et un soutien financier sont nécessaires pour garantir la pérennité des services.

L'équipe bassin Sud c'est : Alice, Aurélie, Christopher, Ersilia, Sasha et Valentin.

Save the date 3 juin 2025

- Conseil de l'Action du Bassin : 12h-13h
- Lunch réseau : 13h-14h
- Atelier du changement : 14h-16h

Consultez l'agenda → [ici](#)